

# Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome Cannes - Mandelieu

Réf. S.S.B.A. Sud-Est DTR/PAE de Janvier 2004  
document édité à l'échelle 1/25.000<sup>ème</sup>

Les communes concernées sont : Cannes, Mandelieu-la-Napoule, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux.

Plan approuvé par l'arrêté préfectoral du 8 Février 2005



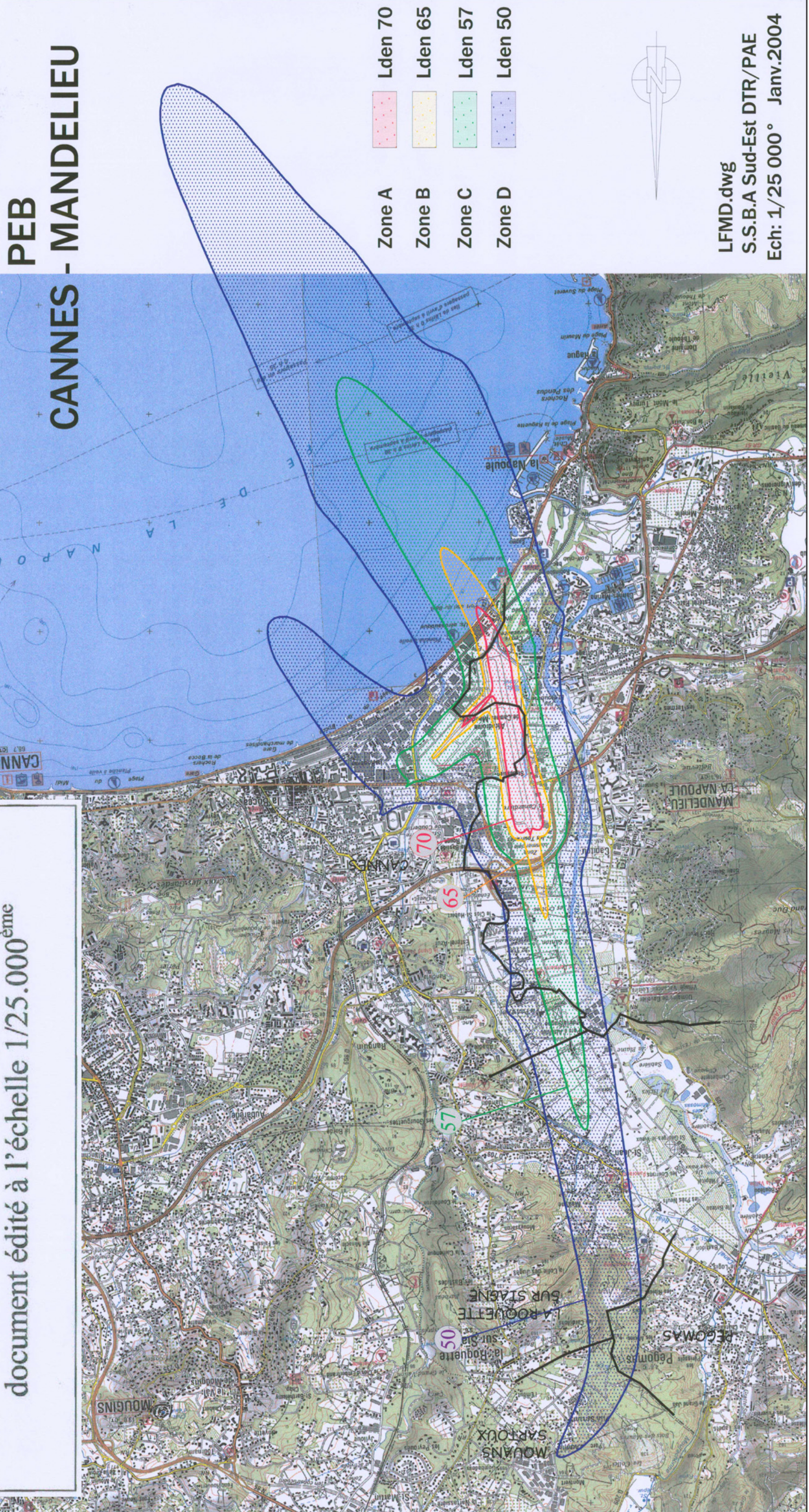
Pour le Préfet,  
Le secrétaire général  
D. CHIFFOLEAU

Philippe PIHAUX

Le Préfet des Alpes Maritimes  
Officier de la Légion d'Honneur

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Chevalier de l'Ordre National du Mérite



## PEB CANNES - MANDELIEU

- Zone A Lden 70
- Zone B Lden 65
- Zone C Lden 57
- Zone D Lden 50

LFMD.dwg  
S.S.B.A Sud-Est DTR/PAE  
Ech: 1/25 000° Janv.2004